

2021

CATALOGUE
DE
FORMATION

RÉSEAU SEMENCES PAYSANNES

PRÉSENTATION

Depuis plusieurs années, le Réseau Semences Paysannes anime des formations dans un objectif de transmission et partage des connaissances et savoir-faire, pour le développement et la reconnaissance des semences paysannes sur le terrain.

Cela fait partie des missions principales du RSP depuis sa création.

L'idée de ce catalogue est de répertorier et faire connaître les différentes formations ou thématiques de formation existantes autour des semences paysannes, portées par les membres du RSP (organisations et/ou formateurs individuels) et par les salarié.e.s du RSP.

Ce catalogue s'adresse donc à toute personne ou organisation qui souhaite organiser ou suivre une formation sur le thème des semences paysannes, notamment dans le cadre de la formation professionnelle.

Pour les organisations ou les formateurs individuels, membres du RSP, qui souhaitent présenter le Réseau lors d'une intervention, des documents et supports peuvent être mis à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

SOMMAIRE

Tarifs et conditions générales de vente - page 3

Financement des formations - page 4

Liste des formations par thématique

Organisation collective et Enjeux transversaux - page 6

Réglementation - page 7

Potagères - page 8

Mais et Tournesol - page 10

Céréales et boulange - page 12

Fruitiers - page 14

Fourragères - page 14

Culinaire - page 15

**Les centres de formation professionnels
qui proposent des UCARE Semences Paysannes - page 16**

Charte éthique du Réseau Semences Paysannes - page 17



TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Concernant les formations animées par les salarié.e.s du RSP :

L'équipe salariée du RSP a commencé un travail d'élaboration de modules de formation pour mieux répondre à la diversité des besoins. Ces modules concernent les aspects spécifiques de la sélection collaborative telles que pratiquées au sein du RSP (principes et méthodologie, études de cas, résultats...), les différents aspects réglementaires entourant les semences paysannes ainsi que les enjeux plus généraux autour de la biodiversité cultivée (historique, organisationnel et politique, définitions, acteurs...). Ces modules peuvent être couplés avec ceux d'autres intervenants présentés dans ce catalogue. Pour plus de détail, nous contacter.

Tarif : Le coût horaire est de 25 €/stagiaire. Le prix de nos formations est calculé au plus juste pour couvrir les frais de formation et de structure, cependant ils ne doivent pas être un obstacle à votre désir de formation. Veuillez nous contacter en cas de difficultés financières. Pour les interventions en établissement agricole, nous vous invitons à nous contacter pour demander un devis.

Conditions d'annulation : en cas d'annulation du fait du stagiaire, un remboursement de 50% des frais pédagogiques sera effectué si le désistement a lieu plus de 20 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera dû. En cas d'annulation du fait de l'association, les sommes versées par le stagiaire seront intégralement remboursées, sans donner droit à une indemnisation supplémentaire.

Inscriptions professionnelles : Les formations animées par le RSP sont référencables Datadock. Pour étudier la prise en charge de votre formation, contactez votre OPCO ou contactez-nous !

Le contenu et le format de ces formations peuvent s'adapter selon les besoins spécifiques et le profil des participants. N'hésitez pas à nous contacter directement pour définir les contours et contenus de la formation que vous souhaitez organiser.



Concernant les formations animées par les formateurs indépendants ou les organisations, membres du RSP :

Le contenu et le format de ces formations peuvent s'adapter selon les besoins spécifiques et le profil des participants.

Pour toute question (contenu, format, tarif, etc.) merci de prendre contact directement avec la personne ou l'organisation en charge de la formation pour définir les contours et contenus de la formation que vous souhaitez organiser.



PENSEZ-Y :

**NOUS POUVONS CRÉER DES FORMATIONS "SUR MESURE"
AVEC NOS MEMBRES PROPOSANT DE LA FORMATION,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !**

FINANCEMENT DES FORMATIONS

Il existe plusieurs modalités pour financer une formation, voici une liste non exhaustive de moyens et structures de financement où vous pouvez aller chercher des informations plus approfondies.

Il est important qu'une structure enregistrée comme organisme de formation coordonne la formation.

Dans le milieu agricole, il s'agit par exemple des ADEAR, des GAB, des CIVAM, la plupart des associations membres du RSP, et le RSP sont organismes de formation : elles peuvent donc émerger aux fonds de formation professionnels cités ci-dessous.

Pour la formation des bénévoles associatifs, il existe un fond dédié (FDVA) mais qui demande de planifier les besoins en formation en amont.

Vous êtes agriculteur.trice : prise en charge par le Fond Vivéa

VIVEA est le fond d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles. Si vous êtes chef d'exploitation agricole, collaborateur d'exploitation, cotisant solidaire, etc. et que vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA, votre formation peut être prise en charge par le fond Vivéa.

Pour savoir si vous êtes à jour de vos cotisations Vivéa, prenez contact avec votre MSA. Pour plus d'informations : <http://www.vivea.fr/organismesdeformation-etpartenaires/procedures/>

Autres mécanismes :

Crédit d'impôt formation : Pour les agriculteurs au réel, le crédit d'impôt formation peut être utilisé. Le montant déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation au cours de l'année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur au 31 décembre, dans la limite de 40 heures par an et par entreprise (soit 6 jours environ).

Service de remplacement : Dans le cadre d'une formation, un agriculteur peut aussi faire appel au service de remplacement.



Vous êtes salarié.e : prise en charge par un OPCO

En tant que salariés, vous cotisez à un OPCO. Dans le secteur agricole, il s'agira plus précisément de OCAPIAT (anciennement OPCALIM et FAFSEA). Le remboursement des formations est possible pour les salariés dans le cadre du Plan de formation : une demande doit être formulée auprès de cette structure impérativement en amont de la formation (au moins 1 à 2 mois).

La prise en charge peut être différente selon la taille de la structure. Pour voir l'ensemble des informations, conditions d'éligibilité et les procédures de demande de prise en charge, voir les fiches « Plan de Développement des Compétences » d'OPCALIM et de FAFSEA.



Vous êtes professionnel.le libéral

Le Fonds interprofessionnel pour la formation des professionnels libéraux (FIFPL) est un fonds d'assurance formation agréé, créé à l'initiative de l'union des professions libérales et des organisations professionnelles adhérentes.

Le FIFPL définit chaque année des critères de prise en charge selon les codes NAF.
Pour plus d'informations : <https://www.fifpl.fr/professionliberale/criteresdepriseencharge>

Vous avez un projet d'installation agricole

Rendez-vous page 16 pour découvrir la carte de France des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) qui proposent des UCARE Semences Paysannes dans leur programme de BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole).

Vous êtes bénévole : Financement par le FDVA

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat, de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement.

Le FDVA lance chaque année des appels à projets (national et régionaux) pour soutenir la formation des bénévoles, les expérimentations de projets innovants et les études.

Pour plus d'informations : <https://www.associations.gouv.fr/fdva-formationlancementdelacampagnenationale2020.html>

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin d'aide pour monter votre dossier de demande de prise en charge !

Chargée de mission Formations

En charge de la coordination des actions de formation

Madeline Carlin

madeline@semencespaysannes.org

05 53 84 91 94 & 06 11 82 80 91

Chargée de mission administrative et financière

En charge des aspects administratifs

Estelle Belbes

charlotte@semencespaysannes.org

05 53 84 91 94

Réseau Semences Paysannes

10 place Clémenceau, 47190 Aiguillon

05 53 84 44 05

www.semencespaysannes.org



ORGANISATION COLLECTIVE ET ENJEUX TRANSVERSAUX



Public concerné :

Collectifs, professionnels : paysan.ne.s, pépiniéristes, animateur.rice.s,
personnels de l'enseignement agricole, étudiant.e.s,... et jardinier.e.s (selon la formation)

Formateur :

Salarié.e.s du Réseau Semences Paysannes (RSP)

L'équipe salariée du RSP a commencé un travail d'élaboration de modules de formation pour mieux répondre à la diversité des besoins. Ces modules concernent les aspects spécifiques de la sélection collaborative telles que pratiquées au sein du RSP (principes et méthodologie, études de cas, résultats...), les différents aspects réglementaires entourant les semences paysannes ainsi que les enjeux plus généraux autour de la biodiversité cultivée (historique, organisationnel et politique, définitions, acteurs...). Ces modules peuvent être couplés avec ceux d'autres intervenants présentés dans ce catalogue. Pour plus de détails, nous contacter.

Durée et méthodologie : 0,5 à 3 jours - Théorie et pratique selon possibilités (lieu - saison)

Aire géographique : France entière

Contact : Madeline Carlin - madeline@semencespaysannes.org

MODULES ET DESCRIPTIFS

Règles d'usage relatives aux outils de gestion et d'analyse des données

Cette formation apporte des éléments de compréhension et des conseils pour mieux appréhender la gestion des données dans les Maisons des Semences Paysannes. Une première partie traite des différentes formes de gestion des données mais ne rentre pas dans les détails techniques. Une seconde partie aborde les différents risques de biopiraterie et propose des stratégies pour se protéger. Ces éléments permettent d'alimenter une réflexion sur les droits d'usage collectifs liés aux données au sein des MSP. La troisième partie propose des pistes de réflexions sur ces droits d'usage qui pourront nourrir des débats au sein de chaque MSP.

Accompagnement à l'organisation collective de diffusion des Semences Paysannes

Ce module transversal aux autres modules/formations proposés, aborde les aspects sociaux et historiques des semences. On y trouve une mise en perspective historique du Réseau Semences Paysannes dans le contexte agricole général et un panorama des différentes initiatives actuelles de gestion collective de la biodiversité cultivée (grandes cultures, fourragères, potagères, fruitiers). Il questionne les enjeux collectifs et organisationnels autour des semences paysannes : pourquoi et comment travailler collectivement pour le maintien et le développement de la biodiversité cultivée ?

Enjeux et panorama des expériences de valorisation économique des produits issus de semences paysannes

Depuis quelques années, la question de la valorisation économique des semences paysannes a émergé au sein des collectifs de praticiens et également de la part des acteurs économiques classiques. La formation présente à la fois l'analyse générale du contexte économique et les enjeux sous-jacents concernant les semences paysannes ainsi qu'un panorama des différentes expériences (création de marque, mise en place d'outils de transformation collectif et valorisation en filière courte territorialisée ...) de valorisation de produits (légumes, céréales, farine, pâtes ...) issus de semences paysannes ?

RÉGLEMENTATION



Public concerné :

Collectifs, professionnels : paysan.ne.s, pépiniéristes, animateur.rice.s, personnels de l'enseignement agricole, étudiant.e.s,... et jardinier.e.s (selon la formation)

Formateur :

Salarié.e.s du [Réseau Semences Paysannes](#) (RSP)

En fonction des publics (ex : maraîchers-ères, jardiniers-ères, étudiants...) la formation est adaptée aux besoins spécifiques. Ainsi, des questions plus précises peuvent être traitées : circulation des plants maraîchers, mise en place de la nouvelle réglementation sanitaire, cadre réglementaire de l'établissement semencier, droits de la propriété intellectuelle (COV et brevets)...

Durée et méthodologie : 0,5 à 3 jours - Théorie et pratique selon possibilités (lieu - saison)

Aire géographique : France entière

Contact : Madeline Carlin - madeline@semencespaysannes.org

MODULES

ET DESCRIPTIFS

Semences et biodiversité :

Comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Les objectifs de cette formation sont de maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour des semences, afin de connaître les leviers pour poursuivre les actions de terrain, suivre l'actualité, sensibiliser des publics. Plusieurs points seront précisés : Quelles sont les ouvertures et espaces de travail pour un collectif (amateurs et professionnels) travaillant des semences paysannes ? Quelles sont les dernières évolutions (ex : règlement Bio de 2018 et matériel hétérogène AB) ?

Vente et échanges de plants fruitiers :

Comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Les objectifs de cette formation sont de maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour des semences, afin de connaître les leviers pour poursuivre les actions de terrain, suivre l'actualité, sensibiliser des publics. Plusieurs points seront précisés : les évolutions introduites par la mise en place nationale des directives européennes concernant la commercialisation des matériels de multiplication de plantes fruitières et des plantes fruitières destinées à la production de fruits ou encore les espaces de travail pour les acteurs travaillant en gestion dynamique.

Vente et échanges de céréales :

Comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Après une introduction générale sur les questions liées à la biodiversité et aux semences paysannes, les objectifs de cette formation sont d'aborder les questions précises suivantes : Quelle est la réglementation encadrant la circulation des céréales ? Quelles sont les ouvertures et espaces de travail pour un collectif travaillant des semences paysannes ? Des liens peuvent être à faire avec la formation meunerie et boulange ci-dessous.

Réglementation Meunerie et/ou Boulange à la ferme :

Les objectifs de cette formation sont de maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour de la meunerie et la boulange, pour connaître les leviers pour poursuivre les actions de terrain, suivre l'actualité, sensibiliser des publics. Plusieurs points seront précisés : Quelle est la réglementation encadrant la meunerie ? Quelles sont les enjeux particuliers pour les paysans boulangers ?

Certification AB et semences :

Ce module est à destination des contrôleurs des organismes certificateurs de l'AB. Il s'agit d'une présentation du cadre juridique général entourant les semences avec un approfondissement pour les semences paysannes qu'elles soient issues de centre de ressources génétiques, produites par les paysans, achetées aux artisans semenciers, produites par les artisans semenciers, échangées entre paysans ou sélectionnées par les paysans ou via des programmes de sélection participative.

POTAGÈRES



PRODUIRE ET SÉLECTIONNER SES SEMENCES POTAGÈRES BIO

Public concerné : maraîcher.e.s, jardinier.e.s et collectifs

Formateur : Christian BOUÉ, [Biau Germe](#), Formateur indépendant

Durée et méthodologie : 1 jour

Théorie et pratique (battage, nettoyage et triage)

Contact : christian.boue@hotmail.fr



Descriptif :

Formation sur la production de semences potagères: notions de base, aspects botaniques, techniques de production

- Présentation d'une vingtaine d'espèces, mode de culture, etc.
- Selon possibilités, observation de différentes espèces légumières (radis, épinard, laitue, etc.) porteuses de leurs semences, battage et triage collectif.

LES SEMENCES PAYSANNES POTAGÈRES

Public concerné : paysan.ne.s et jardinier.e.s

Formatrice : Chloé GASPARI, salariée Animatrice biodiversité cultivée au Groupe de Recherche en Agriculture Biologique ([GRAB](#))

Durée et méthodologie : 1 à 2 jours

Théorie et pratique selon possibilités (lieu et saison)

Contact : chloe.gaspari@grab.fr



Descriptif :

- Généralités sur la production de semences : les différents procédés de multiplication, de production de semences, de la semence paysanne aux OGM en passant par les CMS
- Autoproduire ses semences : les différents itinéraires de multiplication, exercices d'observation
- Contexte du développement des semences paysannes : historique et réseaux dans lesquels elles évoluent

PRODUCTION DE SEMENCES POTAGÈRES EN AGROÉCOLOGIE

Public concerné : jardinier.e.s et maraîcher.e.s

Pré-requis : cultiver une parcelle individuellement ou collectivement, afin de passer de la théorie à la pratique.

Formatrice : Magali OUTTIER, productrice de semences en agroécologie (mentionnée Nature & Progrès), formatrice indépendante, coordinatrice Maison de Semences Paysannes Gard Cévennes

Durée et méthodologie : 1 à 3 jours (consécutifs ou répartis sur une saison de culture)

Théorie et pratique dans jardin ou champs

Contact : magali.outtier@laposte.net 06 35 36 62 18



Descriptif :

- Historique, contexte et réglementation
- Bases botaniques, pollinisation et modes de reproduction des différentes familles potagères, choix des variétés...
- Hybridation, distances et protection, pollinisation manuelle, sélection et choix des porte-graines...
- Relation vie du sol, plante et semence, semis, plan de culture, irrigation...
- Récolte des semences, séchage, tri, conservation, test de germination
- Préservation et résilience des variétés locales et/ou paysannes, organisations collectives

POTAGÈRES



SÉLECTIONNER PAYSANNES DE POTAGÈRES

Public concerné : Maraîcher.e.s, jardinier.e.s et collectifs

Formateur : Lorrain MONLYADE, animateur, [Agrobio Périgord](http://Agrobio_Périgord), avec un intervenant extérieur

Durée et méthodologie : 1 à 2 jours (non consécutifs)

Théorie et pratique, visite de parcelle.

Contact : biodiversite@agrobioperigord.fr 06 40 19 71 18



Descriptif :

Bases physiologiques de la reproduction des principales espèces potagères. Points clés à maîtriser (distance de croisement, nombre de porte-graines...) par espèces ou grandes familles. Objectifs de sélection et choix des fruits. Techniques de récolte, de tri, de stockage.

CULTIVER EN PERMACULTURE ET PRODUIRE DES SEMENCES PAYSANNES

Public concerné : maraîcher.e.s, jardinier.e.s, étudiant.e.s (BPREA-CFPPA), associations, collectivités

Formatrice : Corinne Duperron - Formatrice indépendante, diplômée en formation, Arts Appliqués et Agriculture

Durée et méthodologie : 2 journées de formation théorique et pratique

Contact : fermeduperron@gmail.com 07 60 47 02 78



Descriptif :

- Formation sur la production de semences potagères (notions de base, aspects botaniques, techniques de production). Présentation d'espèces, mode de culture en permaculture.
- Mise en pratique sur différentes espèces porteuses de leurs semences et leur triage.

DE LA GRAINE À LA GRAINE : PRODUCTION DE SEMENCES PAYSANNES ET JARDINIÈRES

Public concerné : Agriculteur.rice.s, jardinier.e.s et collectifs

Formatrice : Valérie ABATZIAN, formatrice indépendante, Grain'Avenir

Durée et méthodologie : minimum 1 jour, dans l'idéal 2

Alternance de théorie et pratique.

Contact : v.abatzian@grainavenir.fr 06 83 92 29 41



Descriptif :

- Théorie : Cycle biologique des plantes et spécificités liées à la production de semences. Techniques de récolte, battage, nettoyage et conservation des graines. Bases de génétique, différences entre variétés population et hybrides. Sélection variétale.
- Pratique : Observation des plantes et des stades de récolte. Récolte, nettoyage des graines. Pratiques de la sélection des porte-graines.
- Transversal : Bases de réglementation. Organisation collective, les semences en réseau.



MAÏS & TOURNESOL



DÉMARRER LA PRODUCTION DE MAÏS POPULATION

Public concerné : Agriculteur.trice.s

Formatrice : Adeline Baltzinger, animatrice CIVAM 44 et un paysan expérimenté du [CIVAM 44](#)

Durée et méthodologie : 2 jours (non consécutifs)

Théorie et pratique, visite de parcelle, sélection participative

Contact : initiatives@fdcivilam44.org

02 40 14 59 00



Descriptif :

La formation vise à permettre aux agriculteurs et agricultrices d'acquérir les connaissances et techniques nécessaires à la culture, la multiplication, la sélection et la conservation des maïs population :

- enjeux environnementaux et sociétaux de la culture des semences paysannes
- particularités agronomiques des semences paysannes par rapport aux hybrides
- techniques culturales économes en intrants
- techniques de sélection
- règles de conservation
- aspects réglementaires et juridiques

Jour 1 : Connaître les spécificités agronomiques et réglementaires des maïs population

S'approprier les méthodes et principes de l'itinéraire technique et du suivi cultural de ces maïs

Jour 2 : Être capable de choisir sa technique de sélection, de définir ses critères de sélection, de sélectionner, de récolter et de conserver ses semences.



SÉLECTION PAYSANNE DE MAÏS, TOURNESOL

Public concerné : agriculteur.rice.s en grandes cultures, collectifs

Formateur : Robin NOEL, technicien animateur, [Agrobio Périgord](#)

Durée et méthodologie : 1 jour

Théorie et/ou pratique

Contact : biodiversite@agrobioperigord.fr

06 81 87 99 64



Descriptif :

Maîtriser les connaissances de bases des semences paysannes afin d'être capable de mettre en place une sélection efficace du maïs et du tournesol population et de produire sa propre semence de maïs et tournesol à la ferme.

La formation permettra de comprendre les mécanismes (notamment génétiques) en jeu dans la sélection de maïs population et de s'approprier les raisonnements et les gestes essentiels de la sélection.

Par la formation, nous souhaitons permettre aux participants :

- de mieux comprendre les principes agronomiques et génétiques de la sélection,
- d'appréhender les spécificités agronomiques de la culture du maïs et du tournesol population pour les appliquer en situation professionnelle,
- d'acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la culture, à la sélection et au stockage des variétés population de maïs et tournesol pour la mise en pratique au cours de l'année sur leur ferme.

MAÏS & TOURNESOL



CULTIVER, MULTIPLIER ET SÉLECTIONNER LE MAÏS PAYSAN À LA FERME

Public concerné : Paysan.ne.s et collectifs

Formatrice : Hélène Proix, animatrice Association [Biharko Lurraren Elkartea](#), BLE et Robin Noël, technicien-animateur [AgroBioPérigord](#)

Durée et méthodologie : 1 jour

Théorie et pratique

Contact : ble.helene.proix@gmail.com

06 27 13 32 32



Descriptif :

Matin (1/2 journée) :

- Réglementation en vigueur sur les semences
- Intérêts et contraintes des variétés de population et de l'autoproduction de semences
- Variétés hybrides et de population : quelle différence ? Rappel de botanique
- Présentation des différents types de sélection, zoom sur la sélection massale
- Présentation des points clés du stockage

Après-midi (1/2 journée) :

- Présentation des variétés
- Observation des maladies et ravageurs
- Échanges sur les critères de sélection – observations sur plante
- Exercice pratique de sélection
- Éléments de base pour organiser son chantier de sélection (matériel, temps...)
- Outils de stockage et triage de la semence



DE LA GRAINE À LA GRAINE : PRODUCTION DE SEMENCES DE MAÏS

Public concerné : agriculteur.rice.s, jardinier.e.s et collectifs

Formatrice : Valérie ABATZIAN, formatrice indépendante, [Grain'Avenir](#)

Durée et méthodologie : minimum 1 jour

Théorie et pratique sur le terrain, selon possibilités (lieu et saison)

Contact : v.abatzian@grainavenir.fr

06 83 92 29 41



Descriptif :

Maïs : Caractéristiques biologiques de l'espèce et conséquences sur la production de semences et la sélection. Critères d'évaluation et choix des variétés. Techniques de multiplication, et schémas de sélection. Exercices pratiques au champ ou sur des épis, suivant la saison.

Transversal : Comprendre ce qu'est une population et l'intérêt de préserver des variétés non commercialisées. Apprendre à exercer son œil, à observer l'évolution des variétés. Législation et organisation collective.

CÉRÉALES & BOULANGE



FORMATION BOULANGE

Public concerné : Paysan.ne.s et collectifs

Formateur : Marc DEWALQUE, formateur indépendant, membre de [Li'Mestère](#)

Durée et méthodologie : 1 à 3 jours

Théorie et pratique

Contact : dewalque@boulangerie.net (00 32) 80 33 00 74
(00 32) 477 27 34 47



Descriptif :

Le levain naturel de panification : approfondissements techniques et pratique.

La panification : problématique meunière et gluten, énergie de chauffe et four à bois, choix des mélanges de semences paysannes.

INITIATION-DÉCOUVERTE DE LA BOULANGE

Public concerné : tout public et professionnel.le.s

Formateur : James Forest, formateur indépendant, membre de l'association [Pétanielle](#) et Science, art et survie

Durée et méthodologie : 1 à 3 jours

Théorique et pratique

Contact : christine.arnoux@wanadoo.fr 05 62 00 49 14



Descriptif :

Approfondissement des connaissances sur les variétés paysannes de blé.

Les alternatives au gluten dans la boulange

Conduite de différents levains

Panification des céréales : blé, seigle, orge, avoine, maïs et sorgho.

Méthodes d'autolyse et les fermentations (longues) comme voie possible vers une bonne assimilation du gluten.

Approche dynamique de l'alimentation.



HISTOIRE ET SÉLECTION DU BLÉ ET AUTRES CÉRÉALES À PAILLE

Public concerné : professionnel.le.s, collectifs et étudiant.e.s

Formateur : Florent MERCIER, paysan membre de l'association [Triptolème](#)

Durée et méthodologie : 1 à 2 jours

Théorie et pratique

Contact : triptoleme.formation.boulange@gmail.com



Descriptif :

Histoire, culture et sélection du blé et autres céréales à paille.

Triage des semences de céréales pour la semence et la meunerie

CÉRÉALES & BOULANGE

TRANSFORMER SON BLÉ EN PAIN : CHOIX TECHNIQUES, ORGANISATIONNELS ET ÉCONOMIQUES

Public concerné : Porteur.se.s de projet, paysan.nes-boulangier.e.s, boulangier.e.s souhaitant se perfectionner ou paysan.nes souhaitant se diversifier

Formateurs : Paysan.nes-meunier.es-boulangier.es, boulangier.es. Membres du réseau [Initiatives Paysannes](#)

Durée et méthodologie : 4 jours, en itinérance

Théorie et pratique- 2 sessions / an (printemps et automne)

Contact : a.primault@initiatives-paysannes.fr 07 67 20 91 67



Descriptif :

En itinérance dans 4 fermes, cette formation vous fera rencontrer des paysan.nes – meunier.es – boulangier.es. Chaque journée est rythmée par une alternance de temps pratiques (pétrerie, façonnage, cuisson...) et de temps théoriques. Vous découvrirez des techniques de panification différentes, avec comme point commun d'être 100 % levain naturel et d'utiliser des farines sans additifs. Vous abordez également des thématiques en lien avec l'activité : choix du matériel, organisation humaine, chiffrage économique de l'atelier, historique de l'atelier, parcours professionnel, commercialisation, etc.

PRODUCTION ET SÉLECTION DE CÉRÉALES PANIFIABLES POUR LEUR TRANSFORMATION EN FARINE

Public concerné : Agriculteur.trice.s et porteur.se.s de projet, enseignement agricole

Formateur : Laurent Pénicaud, de l'EARL Terra Libra, formateur indépendant, membre de l'association [1001 Semences Limousines](#)

Durée et méthodologie : 1 jour

Théorie et visite sur le terrain

Contact : laurent.penicaud87@orange.fr 06 8134 06 46



Descriptif :

Formation sur la sélection et la transformation de céréales et sarrasin, pour mieux valoriser sa production. Appréhender les différentes céréales et variétés de pays, identifier et sélectionner les blés de qualité. Transformation du blé en farine (stockage, tri, préparation du grain pour la mouture, mouture, commercialisation, réglementation).

DU GRAIN AU PAIN : BOULANGE ET BLÉS PAYSANS

Public concerné : Porteur.se.s de projet ou paysan.ne.s boulangier.e.s, agricultrice.eur.s ou boulangier.e.s souhaitant se perfectionner en céréales

Formateur : Paysan.ne.s meunier.e.s, paysan.ne.s boulangier.e.s, boulangier.e.s, enseignant.e chercheur.e membres de l'association [Triptolème](#)

Durée et méthodologie : 7 jours de formation, en itinérance
2 sessions/an (au printemps et à l'automne)

Contact : triptoleme.formation.boulangage@gmail.com



Descriptif :

Formation itinérante et collective.

Blés anciens, meunerie, levain naturel, pétrissage manuel, découverte des fournils etc.



CÉRÉALES & BOULANGE

CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT L'AUTONOMIE SEMENCIÈRE LOCALE EN CÉRÉALES À PAILLE

Public concerné : Porteur.es de projets en agroécologie paysanne, paysan.nes installé.es dans une démarche d'autonomie semencière et de mutualisation

Formateurs : membres du collectif Métis regroupant animateur et paysans formateurs

Durée et méthodologie : Co-construction de l'accompagnement et des formations en amont (formation « sur mesure ») ; sessions courtes de formation-action ;

Thématiques abordées corrélées au calendrier de culture des céréales à paille

Contact : collectif_metis@riseup.net



Descriptif :

Apprentissage entre pairs en situation de travail ; formation-action (dont expérimentation collective, sélection participative) ; diffusion des connaissances théoriques (génétique, agronomique, sciences sociales et politique) ; autonomisation et agriculture collective.

Thématiques abordées : méthode et outils de sélection participative, collection vivante, comportement des variétés paysannes et des mélanges variétaux, agroécologie, autoproduction des semences, triage, meunerie, panification, s'organiser collectivement, réglementations céréales à paille, contexte politique.

Formations programmées :

« Panifier au levain avec des farines de blés paysans » (31 mars et 1er avril 2021, Lot et Garonne)

→ Objectifs : Comprendre les spécificités des qualités boulangères des blés paysans et pratiquer « la main dans la pâte » pour les appréhender de manière sensible dans le cadre de fournils paysans

« Sélectionner des mélanges de variétés paysannes » (juin 2021, 1 ou 2 jours, Lot et Garonne)

→ Objectifs : Autour de l'observation de différents mélanges de populations sélectionnés sur plusieurs fermes, formation-action visant à améliorer les connaissances et les capacités à sélectionner et à renouveler des mélanges.

« Croiser des blés pour démarrer la sélection » (mai 2021, 1 jour, Hautes Pyrénées)

→ Objectifs : A partir de plantes préalablement semées pour être croisées, travaux pratiques de croisements, discussion théorique sur le brassage de la diversité dans les programmes de sélection participative (croisements biparentaux, croisements multi-parentaux, mélanges, ...), discussion sur différents résultats de sélection participative ayant recourt à la technique des croisements, discussion sur les modes d'organisation de sélection.

En cours de programmation :

« Travail des semences paysannes à la ferme : agronomie, semis »

« Travail des semences paysannes à la ferme : récolte, triage, stockage, meunerie »



ARBORICULTURE



SAVOIRS ET TECHNIQUES EN ARBORICULTURE PAYSANNE

Public concerné : Tout public

Formateurs : membres de la fédération RENOVA

Durée et méthodologie : Chaque session dure 1 journée. Les cycles peuvent être suivis dans leur intégralité ou à la journée. Chaque session est composée d'une partie théorique et de pratique sur le terrain.

Contact : renova@free.fr <https://renova.arizeleze.fr> 05 61 67 86 07



Descriptif :

- Cycle "Arboriculture paysanne" : pomologie et biodiversité cultivée, diagnostic des sols, plantation d'un verger de plein vent, taille de formation, taille de rénovation, conduite d'un verger en permaculture
- Cycle "Greffage" : les différents types de greffe pour fruitiers y compris la greffe du châtaignier
- Cycle "Conduite & valorisation d'une châtaigneraie productive" : diagnostic sanitaire du châtaignier, rénovation d'une châtaigneraie, greffe du châtaignier
- Cycle "Apiculture" : 5 sessions réparties sur l'année
- Cycle "Plantes sauvages et comestibles" : 4 sessions de reconnaissance des plantes selon les saisons avec cueillette et transformation et une session distillation avec un alambic à colonnes
- Cycle "Techniques de transformation" : légumes, fruits, châtaignes, cidre,...

Catalogue de formations disponible en ligne : <https://renova.arize-leze.fr/-Formations-2369-.html>

FOURRAGÈRES



S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR PRODUIRE DES SEMENCES PAYSANNES DE PRAIRIE ET AUGMENTER SON AUTONOMIE

Public concerné : Paysan.ne.s

Formatrice : Estelle GRESSIER, animatrice de l'[Association des éleveurs et vétérinaires du Millavois \(AVEM\)](#)

Durée et méthodologie : 1 journée - formation théorique

Contact : estelle.gressier@gmail.com

05 65 60 93 31



Descriptif :

Partage des savoir-faire autour de la sélection et de la multiplication des semences fourragères afin de conserver ou de retrouver des variétés de plantes fourragères adaptées aux conditions pédoclimatiques de son terroir et permettant de développer l'autonomie fourragère.

Présentation du travail de terrain réalisé avec les éleveurs de l'AVEM pour sélectionner et multiplier des semences fourragères (fonctionnement d'une maison de la semence de sainfoin à Millau, les aspects techniques de conservation, multiplication, sélection, le temps et le matériel spécifique, les différentes espèces et variétés concernées, les résultats obtenus, les contraintes et les atouts).



CULINAIRE

CUISINER LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE : DU CHAMP À L'ASSIETTE

Public concerné : Tout public. Paysan.ne.s, consommateur.trice.s, magasins bio souhaitant valoriser les produits issus de semences paysannes.

Formatrice : Laurence DESSIMOULIE, cuisinière indépendante

Durée et méthodologie : 1 à 2 jours – Théorie et pratique

Contact : laurencedessimoulie@hotmail.com

06 23 34 67 09



Descriptif :

Intérêts nutritionnels et gustatifs des produits issus de semences paysannes.

Cuisiner les semoules de maïs non hybrides et non précuites.

Appréhender en cuisine un aliment dans sa biodiversité.

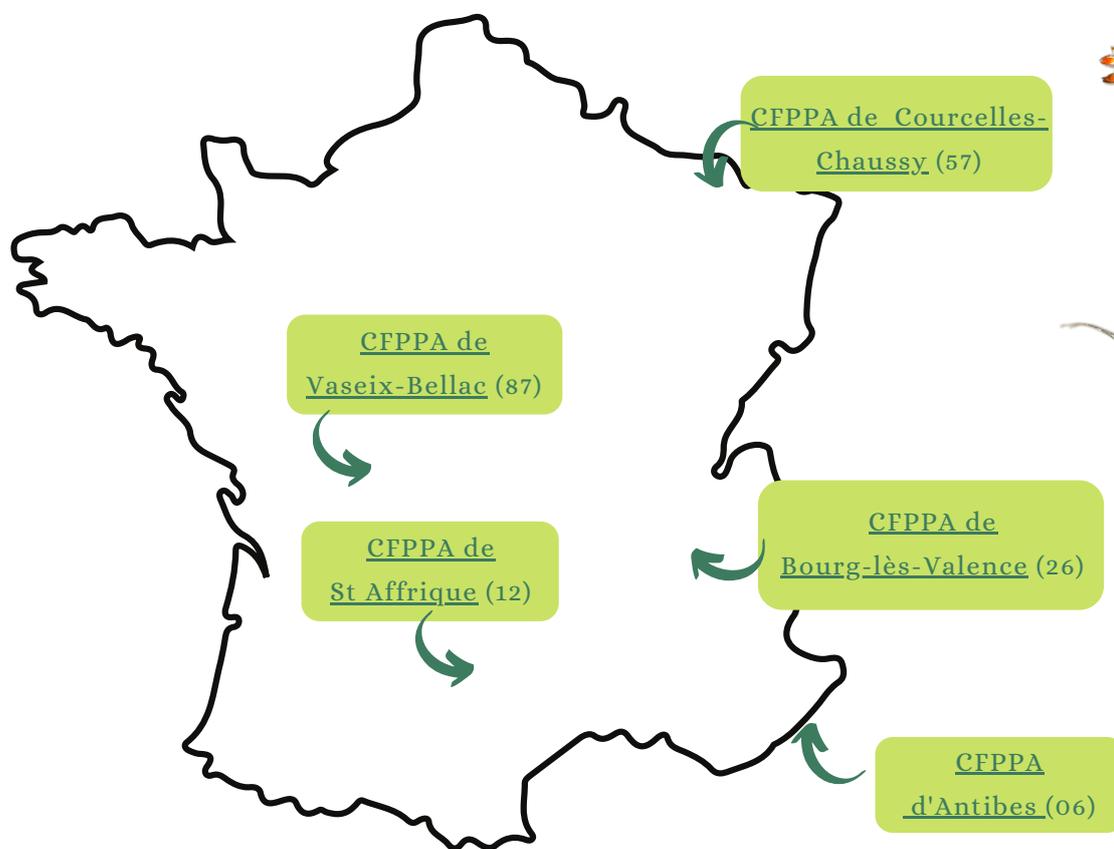
Valoriser dans son assiette les produits issus de semences paysannes.



FORMATIONS DIPLÔMANTES: LES UCARE "SEMENCES PAYSANNES"

Plusieurs centres de formation ont intégré une UCARE* "Semences paysannes" à leur programme de BPREA Maraichage Biologique :

* UCARE : unité de capitalisation d'adaptation régionale à l'emploi



CHARTRE ÉTHIQUE

du Réseau Semences Paysannes

Le Réseau Semences Paysannes forme un mouvement de collectifs ancrés dans les territoires qui renouvellent, diffusent et défendent les semences paysannes, ainsi que les savoir-faire et connaissances associées. Il s'inscrit dans un faisceau d'initiatives et de mouvements sociaux replaçant l'humain et le vivant au centre avec un objectif politique commun : une agriculture sociale, paysanne et écologique ancrée dans les territoires (cf article 2 objet social du RSP).

Nous, membres signataires de la charte du Réseau Semences Paysannes, exprimons notre désir de respecter et perpétuer le compagnonnage qui unit les êtres humains et les plantes cultivées, fondé sur une vision holistique du vivant : en résumé, « faire avec la nature », plutôt que la dominer ou la manipuler. Cette vision de l'agriculture et du vivant irrigue trois fondements sur lesquels se basent nos engagements.

1) Relation au vivant

L'impact de la société industrielle est tel qu'il bouleverse totalement les équilibres sociaux et naturels : bouleversement climatique mais aussi bouleversement écologique puisqu'on parle actuellement de la 6ème extinction de masse. Cet état de fait questionne une certaine vision de la nature, dominante dans nos sociétés : vue comme un stock de ressources, elle devient un support inerte pour l'industrie, exploitable et manipulable à l'envi (OGM par exemple) au détriment des autres espèces que la nôtre et, à terme, des humains eux-mêmes. Concernant les plantes cultivées, le RSP se propose de reprendre le compagnonnage entre les êtres humains et les plantes, en coévolution homme-plante-territoire sur un temps long, ce qui implique le refus de tout mode de sélection industriel.

2) Échange et partage collectif

En moins de deux générations, l'industrialisation a dépossédé les paysans de l'ensemble des savoir-faire semenciers. Le RSP s'est fondé comme une communauté d'échange et de partage, tant de connaissances et de pratiques que d'expériences, pour recouvrer et réactualiser les savoir-faire dans les champs et les jardins. Il en est de même pour les transformations artisanales et l'alimentation. Ces échanges au cours des ans ont révélé l'importance de la diversité des pratiques, des modes d'organisations et des cultures locales : cette diversité en réseau est une force, en miroir avec la diversité dont sont porteuses les semences paysannes.

3) Approche des communs

L'industrie et l'État ont remplacé les centaines de milliers de variétés paysannes par quelques variétés technologiques, protégées par des droits de propriété. Le RSP refuse cette privatisation : les semences paysannes sont ainsi libres de droit de propriété. De plus, les membres du RSP développent une organisation collective autour des semences qui se rapproche des « communs » : les semences paysannes sont échangées selon des règles collectives diversifiées qui en régulent l'accès, l'utilisation, la diffusion... Ces communs sont une alternative politique au modèle industriel : elle vise à protéger et défendre les semences paysannes de toute tentative d'appropriation tout en garantissant un accès partagé. Elle porte aussi un projet politique d'ordre plus global basé sur l'autonomie des personnes, individuellement et en association.

Nos engagements au sein du RSP :

- Partager les savoir-faire et les semences paysannes ;
- Être solidaire de l'ensemble des membres ; contribuer à la vie du réseau de manière conviviale ;
- Mettre en œuvre et partager l'objet social du RSP ; respecter ses statuts et son règlement intérieur ;
- Expérimenter et pratiquer des fonctionnements d'intelligence collective en vue d'une horizontalité maximale.

Nos engagements sociaux et écologiques :

- Reproduire et diffuser les semences paysannes, dans une optique de coévolution homme/plante/territoire, ce qui implique le refus des droits de propriété et la remise en cause des normes industrielles de standardisation du vivant ;
- S'organiser dans la perspective des communs c'est à dire en mettant en place un ensemble de règles d'usage autour de l'accès, la diffusion, l'utilisation des semences paysannes au sein des collectifs ;
- Privilégier les outils qui concourent à l'autonomie individuelle et collective ;
- Respecter et favoriser la diversité des plantes sauvages et cultivées, des pratiques et leurs interactions.

En conclusion : promouvoir l'esprit de cette charte et des actions s'y rattachant.